

Image not found or type unknown



Augmentation droit de passage

Par **ginou19431936**, le **12/04/2014** à **14:53**

Je dois un droit de passage a un voisin sur une longueur de plus de 50 m sur une largeur de 6m .ce voisin a acheté un lot de terrain devant sa maison jusqu'à la route.
il a ouvert un passage sur ce nouveau terrain en estimant qu'il avait un droit de passage extensible sans m en demander l'autorisation est ce normal
par ailleurs il a fait borner son lot de terrain seulement avec le vendeur et lui, sans m'en aviser alors que ce lot longe mon terrain qui comporte la voir d'accès aux maisons
et en plus le nouveau plan ne correspond pas a celui qui m'a été remis lors de l achat de cette maison il y a environ 34 ans avez vous des réponses merci